
Pilarisé un jour, pilarisé toujours ?
Approche multidisciplinaire des clivages socio-politiques en Belgique
(XIX^e – XX^e siècle)

Université libre de Bruxelles, 12 et 13 octobre 2017

Problématique

La « pilarisation », concept venant des Pays-Bas et emprunté au néerlandais « verzuiling », constitue une des caractéristiques fondamentales de la société belge. Construit historiquement dès le début du XIX^e siècle sur les clivages confessionnels (et philosophiques) et socio-économiques, ce système d'organisation sociale et politique a mené à la construction de milieux sociaux séparés. Ces « piliers », fondés sur une même idéologie (laïque, catholique et socialiste), encadrent les individus du berceau à la tombe au travers d'organisations qui leur sont propres tels des écoles, des hôpitaux, des mutualités, des syndicats, des mouvements de jeunesse et parfois un parti. Depuis les années 1990, se pose la question de la dépilarisation. Les changements sociétaux concomitants à une ouverture et une reconfiguration des piliers ont engendré une restructuration de la société et ce notamment, au travers d'une multiplication de nouvelles organisations. Si les écrits des chercheur.e.s décrivent un processus de dépilarisation entamé dès les années 1960 par l'individualisation de la société, qu'en est-il aujourd'hui ? Reste-t-il, dans la société belge, des résidus de pilarisation qui la composent et de quelle façon sont-ils visibles ?

Angles d'approche

Si la pilarisation et la dépilarisation ont été des sujets souvent traités d'un point de vue théorique par les sciences politiques, les effets plus sociologiques de la (dé)pilarisation, sur la vie quotidienne et les parcours des individus, l'organisation de la société civile, etc. sont peu connus. L'objectif de ces journées d'étude est d'apporter un regard neuf et empirique sur la (dé)pilarisation en privilégiant les études de terrain et les approches socio-historiques.

Les contributions peuvent couvrir les thématiques suivantes :

- La décision politique et ses conséquences sur les organisations. Quelle est l'incidence de la (dé)pilarisation sur la mise en place des politiques publiques et les pratiques organisationnelles ?
- Les analyses d'organisations (syndicats, associations, écoles, mutualités etc.). Quel impact la (dé)pilarisation a-t-elle (eu) sur le fonctionnement des organisations belges ? Quelle est la place des nouvelles organisations dans le paysage institutionnel belge ?

- Les conflits dans un système (dé)pilarisé. Comment la pilarisation a-t-elle géré les conflits ? Quelles continuités la pilarisation comme mode de gestion des conflits connaît-elle dans une société dépilarisée ?
- Les recompositions identitaires dans les organisations. Sous quelles formes se sont-elles déployées ? Dans quelle mesure les organisations en ont-elles été les actrices ?
- Les trajectoires individuelles et les expériences quotidiennes au sein de la (dé)pilarisation ainsi que les pratiques d'acteurs professionnels travaillant au sein des piliers, qu'ils en soient ou non membres. Quelles ont été / sont les manières de vivre la (dé)pilarisation ?
- Les difficultés méthodologiques rencontrées sur le terrain. Comment appréhender la (dé)pilarisation dans la recherche (archives, sources orales, entretiens ...) ?

Informations pratiques

Ces journées d'études s'inscrivent dans le projet de recherche de l'Action de recherche concertée (ARC) élaboré à l'Université libre de Bruxelles et qui s'intitule : « Une spécificité belge ? Révolution sexuelle et (dé)pilarisation de 1960 à 2000. Une contribution à l'histoire de la transformation des normes de genre et de sexualité ».

Cet appel à communication s'adresse en particulier aux chercheur.e.s travaillant en sciences sociales (histoire, sociologie, criminologie) sur la Belgique durant la période contemporaine.

Votre proposition de communication (en français ou en anglais) devra être accompagnée des informations suivantes : nom et prénom de l'auteur.e, fonction et rattachement institutionnel, titre de la communication et résumé de 500 mots maximum. Les propositions sont à adresser par mail au format PDF à lynn.bruyere@ulb.ac.be et as.crosetti@gmail.com avant le 1er juin 2017.

Les propositions seront ensuite examinées par l'équipe de l'ARC pour une réponse à la mi-juin.

Le colloque se déroulera les 12 et 13 octobre 2017 au Centre d'Étude des Religions et de la Laïcité (CIERL) de l'ULB à Bruxelles. Une publication s'ensuivra.

Comité d'organisation : Lynn Bruyère et Anne-Sophie Crosetti